SÉANCE ORDINAIRE 15 NOVEMBRE 2021

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 septembre 2021 et du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021
- 4. Suivi des séances précédentes
- 5. Trésorerie
 - 5.1 Liste sélective des chèques, des prélèvements et des dépôts directs
 - 5.2 État des comptes
 - 5.3 Rapports financiers sommaire au 31 octobre 2021
- 6. Correspondance
- 7. Période de questions
- 8. Certificat de crédit
- 9. Ajournement et levée de la séance

SÉANCE ORDINAIRE 15 NOVEMBRE 2021

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Montebello, tenue le **15 novembre 2021 à 19 h 30** à la salle du conseil sise au 543, rue Notre-Dame, Montebello (église) et à laquelle sont présents Madame la conseillère et Messieurs les conseillers:

Pierre Bertrand André Mathieu Jean-Philippe Comeau Benoit Millette Jésabelle Dicaire

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Nicole Laflamme.

Monsieur Nicolas Le Mat, directeur général et secrétaire-trésorier, est aussi présent.

Monsieur le conseiller Dominique Primeau a motivé son absence.

Environ 3 personnes assistent à la séance.

1.

Ouverture de la séance

Madame la mairesse, Nicole Laflamme, souhaite la bienvenue aux membres présents.

2.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-11-261

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller André Mathieu

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté et modifié.

Note : Madame Nicole Laflamme, Mairesse, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

3.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-11-262

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 septembre 2021 et du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Bertrand

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 septembre 2021 et le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021.

Note : Madame Nicole Laflamme, Mairesse, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

4. Suivi des séances précédentes

Un tableau résumé des résolutions adoptées est déposé aux membres du conseil pour analyse.

5. <u>Trésorerie</u>

5.1

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-11-263

Liste sélective des prélèvements automatiques, des dépôts directs et des chèques

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'autoriser les paiements pour le mois d'octobre 2021.

Il est proposé par monsieur le conseiller André Mathieu

QUE les prélèvements automatiques numéros 603 à 638 au montant de 42 457,66 \$, les dépôts directs numéros 239 à 253 au montant de 56 028,48 \$ et les chèques numéros 6616 à 6666 au montant de 191 960,58 \$ du mois d'octobre 2021 totalisant un montant de 290 446,72 \$ soient approuvés.

Note : Madame Nicole Laflamme, Mairesse, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

5.2

État des comptes

L'état des comptes des différents folios bancaires de la Municipalité est déposé aux élu(e)s pour analyse.

5.3

Rapport financier sommaire au 31 octobre 2021

Conformément aux dispositions prévues au *Code municipal du Québec*, le directeur général et secrétaire-trésorier remet aux élu(e)s un état de la situation financière sommaire au 31 octobre 2021.

6. Correspondance

Une liste de correspondances du mois d'octobre 2021 est déposée aux élu(e)s.

Période de questions à 19 h 35

Environ 3 personnes assistent à la séance.

8.

Certificat de crédit

Je, soussigné, Nicolas Le Mat, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que nous avons les crédits nécessaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus ont été autorisées.

Nicolas Le Mat Directeur général et secrétaire-trésorier

9.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-11-264

Ajournement et levée de la séance à 19 h 40

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Bertrand

QUE la séance soit ajournée au 25 novembre 2021 à 19 h 30.

QUE la séance soit levée.

Note : Madame Nicole Laflamme, Mairesse, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS PAR LA MAIRESSE

« Je soussignée, Nicole Laflamme, Mairesse de la Municipalité de Montebello atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal* »

T	•	signé	,	
Ht 1	01	CIONA		
1 71. 1	aı	SISHE		

Nicole Laflamme Mairesse Nicolas Le Mat Directeur général et secrétaire-trésorier